

ÉQUIPE DE
DROIT
INTERNATIONAL
EUROPÉEN ET
COMPARÉ

LE BULLETIN DE L'EDIEC

EA n° 4185

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 - FACULTÉ DE DROIT

N° 35

SOMMAIRE

Publications	2
Communications	5
Manifestations	6
Groupe des 12	7
Projet MOEBIUS	8
Vie de l'équipe	9
Soutenances	12
Agenda 2023	14
Nous suivre sur le web	15
En savoir plus sur nos activités	16

3^{ème} trimestre
2023

PUBLICATIONS

OUVRAGES

Thierry DEBARD, S. GUINCHARD (dir.)

Lexique de termes juridiques 2023-2024,
31^e éd., Dalloz, août 2023, 1136 p.

Le Lexique des termes juridiques 2023-2024 permet un accès simple et complet à toutes les définitions, aux concepts et aux notions clés de tous les domaines du droit. Avec plus de 6 000 entrées, l'étudiant à la recherche d'une notion inconnue ou oubliée pourra la découvrir ou se la remémorer et acquérir ainsi des certitudes ou automatismes, utiles à la rigueur du juriste.

Cette 31^e édition met en avant plus de 180 définitions en lien avec l'actualité juridique.

Les références aux codes et aux grands arrêts permettent de faire le lien entre les définitions, les textes législatifs et la jurisprudence.



**Ludovic PAILLER, Luc GRYNBAUM,
Caroline LE GOFFIC (dir.)**

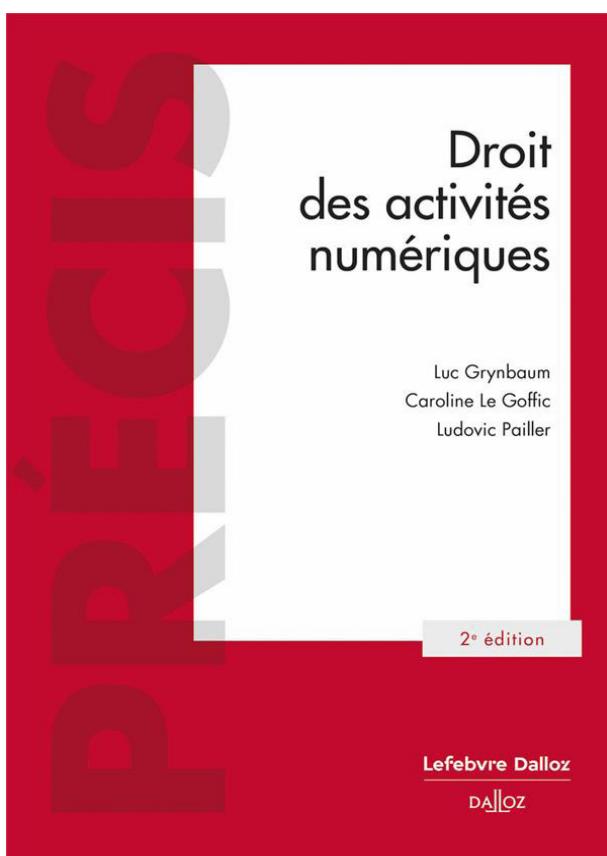
Droit des activités numériques

2^e éd., Dalloz, août 2023, 1144 p.

Droit et numérique : une discipline à la croisée des chemins. Ce précis étudie le droit matériel des activités numériques : le contrat par voie électronique, les pratiques commerciales, les contrats spéciaux (consommation et prestataires).

Il présente également les valeurs immatérielles de la société de l'information telles que la protection des créations intellectuelles, des marques et noms de domaines.

Enfin, l'ouvrage revient sur le contentieux né des activités numériques : la protection des libertés (données personnelles, liberté d'expression...) mais aussi les actions en responsabilité et les litiges internationaux.



CONTRIBUTIONS ET ARTICLES

Dylan GALLAND

« Le régime d'accès aux documents administratifs, au service d'une relative transparence des documents de conformité à la protection des données à caractère personnel », *La Gazette du Palais*, juillet 2023, n°24, pp. 1-4

Jeremy HEYMANN

« La désintégration européenne des ressortissants britanniques : bis repetita placent ? », *JCP G Semaine juridique*, 31 juillet 2023, n° 30-34, pp. 1464-1466

Jeremy HEYMANN et Laurent SIGUOIRT

« Chronique Les transports : activités, contrats et responsabilités », sous la direction d'Isabelle Bon-Garcin, *JCP E Semaine juridique*, 21 septembre 2023, n° 38

Efthymia LEKKOU

« L'Union européenne, instrument régional de mise en retrait des États », in Chrystelle Gazeau, Philippe Delaigue, Thérènce Carvalho (dir.), *Penser et administrer le territoire sans l'État*, Paris, Mare et Martin, 2023, pp. 261-274

Gaëlle MARTI, Samir MERABET et Lucie CLUZEL-MÉTAYER

« Droit et intelligence artificielle », *JCP G Semaine juridique*, 3 juillet 2023, n° 26, pp. 1278-1284

Ludovic PAILLER

« International jurisdiction of administrative and judicial authorities in consumer disputes involving an AI system », in M. HO-DAC et C. PELLEGRINI (dir.), *Governance of Artificial Intelligence in the European Union - What Place for Consumer Protection?*, Bruylant, 2023, pp. 273-291

« Vérification de majorité et protection des données à caractère personnel », *Droit de la famille*, n° 9, eptembre 2023, dossier 16

« La localisation du dommage », Rapport français en vue du 21^e Congrès international de droit comparé (Asunción, 23-28 octobre 2022), *RIDC 2023/2*, pp. 323-344

« Pas de mercy pour "Madame", "Monsieur" », *Dalloz actualités, civil*, 3 juillet 2023

Antoine PETEL

« La réutilisation des données protégées, c'est maintenant », *La Gazette des communes*, 2023, n° 2683, pp. 54-55

« Règlement sur la gouvernance des données : présentation et enjeux », *JCP Adm.*, 2023, n° 38-39, 2300, pp. 1-7

Loïc ROBERT

« L'exclusion de la Russie du Conseil de l'Europe », in L. Milano et H. Surrel (dir.), « Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme (2022) », *RDP 2023*, n°4, pp. 1113 et s.

Abbas SEYEDI

« Considérer comme commerce le notariat : l'effet sur ses caractéristiques (Grâce aux apports du droit comparatif) », *La revue semestrielle des Recherches juridiques de l'Université de Beheshti*

« Faisabilité d'accepter le renvoi en fonction des différences de règles du conflit de lois (Grâce aux apports du droit comparatif) », *La revue du droit comparatif contemporain*, Université de Mofid (Qom), 2023, n°1, p. 99-122

« La qualification : le retrait des obstacles empêchant la coordination des jugements (Grâce aux apports du droit comparatif) », *La revue semestrielle des études du droit comparatif contemporain*, Université de Mofid (Qom), 2023

PUBLICATIONS

« Faisabilité d'un équilibre entre les intérêts de la mère, du foetus et de la société sur la question de l'avortement criminel et légal », *La revue semestrielle du droit médical* (Téhéran), 2023, n°58, pp. 281-295

« L'étude notariale : l'effet de l'authentification électronique sur le crime de falsification », *La revue semestrielle du droit criminel et criminologie* (Téhéran), 2023, n°1, pp. 99-122

« Renforcer la mission de recherche des enseignants-chercheurs universitaires à l'aide de la responsabilité disciplinaire : suffisance ou nécessité des 'il faut' et 'il ne faut pas' ? », *La revue semestrielle du droit administratif*, Centre de l'enseignement de gestion étatique (Téhéran), 2023

Blanche SOUSI

« Règlement MiCA en vigueur, crypto-actifs bientôt sous contrôle », in **Banque-Notes Express**, 3 juillet 2023

Hélène SURREL et Laure MILANO (dir.)

« Chronique de jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme (2022) », *RDP* 2023, n°4.

COMMUNICATIONS

Nouwagnon Olivier AFOGO

« La sécurité alimentaire à l'épreuve des sanctions touchant la commercialisation des produits agricoles et alimentaires par voie maritime dans le cadre du conflit russo-ukrainien », in *Les mesures de contrainte non militaires en droit international et européen*, International and European Law Summer School 2023 du Réseau Etude des mouvements des ordres juridiques international et européen (EMOJIE), Université Nice Côte d'Azur, 5-8 septembre 2023

Cyril NOURISSAT

« La force probante des actes authentiques de droit civil dans les pays de common law », in *The added value of the notarial act*, Colloque international organisé à Londres sous l'égide de l'UINL (Union internationale du notariat) à l'occasion du 650^e anniversaire de la Scrivener Notaries Society, 26-27 septembre 2023

MANIFESTATIONS

18 septembre 2023

CARTE BLANCHE à Andrew P. HAYWARD, professeur à l'Université de Durham (Royaume-Uni) - Organisé par l'IDCEL

« Cohabitation Reform in England and Wales : New Dimensions and Directions »

Cohabitation reform has stalled in England and Wales. This is despite the fact cohabitants are the fastest growing family form and that they often face relationship-generated disadvantage upon separation and death. This presentation asks why that is the case and explores the existing barriers to securing increased legal protections. It will then reflect on whether recent developments in this field and comparative family law insights, add new dimensions to this debate. If we view this issue differently and redirect the campaign for reform, can we ultimately unlock cohabitation reform?

20 septembre 2023

CARTE BLANCHE à Katarzyna PFEIFER-CHOMICZEWSKA maîtresse de conférences à la Faculté de droit et d'administration de l'Université de Lodz (Pologne) - Organisé par l'IDCEL

« Comment sortir du mariage à la polonaise ? »

Le droit de la famille polonais donne plusieurs possibilités pour sortir du mariage. Les circonstances de l'espèce font que les époux se dirigent vers action en inexistence ou annulation du mariage ou en divorce. Les statistiques sont impitoyables. Le mariage est actuellement en crise. La doctrine critique les dispositions en vigueur, parfois obsolètes ou trop strictes, et propose leur libéralisation. Pendant que le législateur semble indifférent voire rendant la sortie de l'union plus difficile. Est-il possible de trouver un juste milieu ?

20 septembre 2023

Conférence de rentrée des Masters Droit international public, sous la direction scientifique de **Kiara NERI, Julie FERRERO et Pierre-François LAVAL**

« Le rôle de l'Union africaine dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique : regard critique », par Hajar GUELIDICH, Université de Tunis-Carthage, Présidente de la Commission du droit international de l'Union africaine.



26 septembre 2023

Conférence co-organisée par l'IDCEL et la CIBLY

« Avocat - Solicitor - Barrister - Dialogue entre professionnels de la défense en France et au Royaume Uni »

Professionnels, étudiants et universitaires ont eu l'occasion d'échanger sur les métiers d'avocat en France et *solicitor* et *barrister* au Royaume-Uni.



GROUPE DES 12

Rapport du groupe de travail franco-allemand sur les réformes institutionnelles de l'UE : « Naviguer en haute mer : réforme et élargissement de l'UE au XXI^e siècle »

Le Groupe indépendant d'experts franco-allemands sur les réformes de l'Union européenne, dont **Gaëlle Marti** est membre, a présenté son rapport le 19 septembre 2023 lors du Conseil Affaires Générales (CAG) à Bruxelles. Ce rapport a ensuite fait l'objet d'une communication à la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale le mercredi 27 septembre 2023 (avec P. Beres et C. Verger).

Ce groupe d'experts avait été constitué en janvier 2023, à l'initiative de la Secrétaire d'État chargée de l'Europe, **Laurence Boone**, et son homologue allemande, **Anna Lührmann**, ministre-adjointe à l'Europe et au Climat, pour lancer une réflexion parmi les Etats membres sur les réformes institutionnelles à introduire dans la perspective des futurs élargissements, et les moyens à mettre en oeuvre pour réagir rapidement et avec flexibilité aux défis du moment ainsi que renforcer l'État de droit et la démocratie.

Ce rapport présente une série d'options et de recommandations sur les défis du moment et constitue une contribution importante à la réflexion menée par les 27 États membres.



Les propositions faites dans le « Rapport du Groupe des 12 » feront l'objet de discussions entre les membres du groupe d'experts franco-allemands sur la réforme des institutions européennes lors d'un colloque qui se tiendra au Collège d'Europe, à Bruges, le 20 octobre 2023 ([programme](#)).

Les actes de ce colloque feront l'objet d'une publication dans le European Law Journal, à laquelle seront associés des experts des questions européennes, académiques, membres des institutions européennes ou de think tanks ([appel à contributions](#)).

Membres du « Groupe des 12 » :

- **Pervenche BERES**, Fondation Jean Jaurès
- **Olivier COSTA**, CNRS CEVIPOF
- **Gilles GRESSANI**, President of the Group of Geopolitical Studies (GEG)
- **Gaëlle MARTI**, Université Lyon 3
- **Franz MAYER**, Université Bielefeld
- **Thu NGUYEN**, Institut Jacques Delors
- **Nicolai von Ondarza**, German Institute for International and Security Affairs

- **Sophia Russack**, Centre for European Policy Studies (CEPS)
- **Daniela Schwarzer**, Open Society Foundations
- **Funda Tekin**, Institut für Europäische Politik (IEP)
- **Shahin Vallée**, German Council on Foreign Relations
- **Christine Verger**, Institut Jacques Delors

« Sovereignty ordering migrations inside European borders. Uses v. ethics »

moebius

Marie-Laure BASILIEN-GAINCHE a été nommée membre senior de l'Institut universitaire de France et travaille actuellement sur le projet Moebius, qui débute officiellement le 1^{er} octobre 2023.

En étudiant les pratiques de gestion des migrations et de contrôle des frontières en Europe, le projet MOEBIUS cherche à reconstruire la notion de souveraineté. L'objectif consiste à dépasser une conception qui la réduit au pouvoir discrétaire de l'Etat de gérer l'accès à son territoire, et à proposer une appréhension enrichie de la souveraineté entendue comme une autorité qui s'auto-limite en se soumettant aux obligations de protection des droits. Les usages du pouvoir dans les frontières seront examinés, en les évaluant à l'aune des exigences du droit à respecter et des droits à protéger.

En utilisant les outils offerts par le droit, et en développant une démarche pluridisciplinaire, le projet vise à analyser la gestion des migrations dans les frontières européennes pour proposer une appréhension enrichie de la notion de souveraineté. L'examen des normes adoptées et des pratiques déployées par les autorités publiques met en évidence les usages faits de la souveraineté quand elle est réduite à la surveillance et à la sélection afin de gérer l'accès de ressortissants de pays tiers au territoire. L'appréciation de ces normes et pratiques, au regard des exigences du droit qu'elles doivent respecter et des droits qu'elles doivent garantir, révèle en négatif les impératifs éthiques de la souveraineté, quand elle est saisie dans son intensité théorique et juridique, à savoir comme autorité se soumettant aux obligations juridiques de garantie des droits.

La finalité du projet consiste à reconstruire la notion de souveraineté pour rendre compte de sa densité et de sa complexité, en l'étudiant depuis ses marges (frontières) au prisme de l'« internationalisation éthique » (Delmas-Marty). Le projet s'inscrit dans une approche du droit à la fois pragmatique (en observant la mise en œuvre effective des normes juridiques) et ontologique (en envisageant une perspective réorganisatrice des dynamiques normatives).

Dans le cadre de ce projet, seront organisés cinq séminaires annuels de 2023 à 2028. Pour l'année 2023/2024, les séances auront lieu un vendredi par mois ([programme](#)).

Pour suivre les actualités du projet MOEBIUS, vous pouvez consulter le [blog de Marie-Laure Baslien Gainche](#).

ÉVÈNEMENTS



11 - 25 septembre 2023

Procédure consultative devant le Tribunal international du droit de la mer, Hambourg (Allemagne)

Pascale RICARD, Olivier AFOGO, Pauline de BILBAO et Kiara NERI ont fait partie de l'équipe de l'Union africaine dans le cadre de la procédure consultative devant le TIDM initiée par la Commission des petits États insulaires sur le changement climatique et le droit international (COSIS) afin de rédiger son mémoire écrit et de préparer les plaidoiries. La phase orale s'est déroulée du 11 au 25 septembre 2023 à Hambourg, siège du TIDM.



27-27 septembre 2023

« The added value of the notarial act », Colloque international organisé à Londres sous l'égide de l'UINL (Union internationale du notariat) à l'occasion du 650^e anniversaire de la Scrivener Notaries Society

Cyril NOURISSAT a réalisé une intervention sur le thème de « La force probante des actes authentiques de droit civil dans les pays de common law ».



NOMINATIONS / PROMOTIONS / DISTINCTIONS

10 mai 2023

Pierre-François LAVAL a été chargé de l'évaluation HCERES du projet de l'unité de recherche LADIE (Université Côte d'Azur). Cette évaluation a été réalisée en janvier/février, et publiée le 10 mai 2023.

11 juillet 2023

Bernadette LE BAUT-FERRARESE a été membre du jury de soutenance de thèse de Madame Farah JERARI, « La durabilité énergétique en droit international» (dir. S. Lavorel), en qualité de Rapporteure.

5 septembre 2023

Gaëlle MARTI a été membre du jury de soutenance de thèse de Monsieur PETEL Antoine, « Le droit européen de la réutilisation des données nationales du secteur public » (dir. **M. Karpenschif**).

NOUVEAUX MEMBRES ASSOCIÉS

Septembre 2023

Le comité de direction de l'EDIEC a accepté la candidature d'un nouveau membre en tant chercheuse associée :

Rosalie LE MOING



Membre associée du CDI et titulaire d'un doctorat en droit international public, de l'Université Jean Moulin Lyon 3, **Rosalie Le Moing** a réalisé sa thèse sous la direction de **Kiara Neri**. Son sujet porte sur « Les 'normes grises' du droit international public : contribution à une théorie générale de l'indétermination en droit international public ».

Elle est aujourd'hui chercheuse post-doctorante à la **Chaire de droit des contrats publics**, portée par **François LICHÈRE**, au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

RECRUTEMENTS ATER

Ont été recrutés comme ATER au titre de l'année 2023/2024 :

En droit public

Florian BERGER (CEE - EDIEC)

Antoine PETEL (CEE - EDIEC)

Hugo PETER (CDI -EDIEC)

Almodis PEYRE (CEE - EDIEC)

Clémentine POUZET (CEE - EDIEC)

Mathieu ROUY (CEE - EDIEC)

En droit privé

Ariane PRAVATZ (CREDIP - EDIEC)

Joseph BASILIEN (CREDIP - EDIEC) a été nommé ATER à la faculté de droit de l'université Jean Monnet de St-Etienne

NOUVEAUX DOCTORANTS

Abdulal ALJASM a intégré le CDI en qualité de doctorant. Sa thèse, dont le sujet est « L'intérêt général de la communauté internationale comme outil pour la résolution des crises sécuritaires : le cas du conflit syrien », est réalisée sous la direction de **Julie FERRERO**.

Anna PEDRAJAS a intégré le CDI en qualité de doctorante contractuelle. Sa thèse, dont le sujet est « Le patrimoine face au changement climatique : étude de droit international public », est réalisée sous la direction de **Pierre-François LAVAL**.

Bastien SAVIN, a intégré le CREDIP en qualité de doctorant contractuel. Sa thèse, dont le sujet est « Modération et liberté d'expression en ligne : dilemmes sur la répartition de la charge décisionnelle entre acteurs privés et acteurs publics », est réalisée sous la direction de **Ludovic PAILLER**.

DOCTORANTS INVITÉS

Du 1er septembre au 31 décembre

Zhibo LUAN

Doctorant en droit européen à l'Université de Bologne (Italie), sous la direction des Professeurs Federico CARPI et Marina TIMOTEO.

Il réalise un séjour de recherches pour son sujet sur la comparaison de la législation relative au commerce électronique dans l'UE et en Chine.

Du 4 septembre au 6 octobre

Leonardo PASQUI

Chercheur post-doctorant en droit européen à l'Université de Bologne (Italie).

Antoine PETEL

« Le droit européen de la réutilisation des données nationales du secteur public »

Thèse de droit européen, dirigée par [Mickaël KARPENSCHIF](#)

Soutenue le 25 septembre 2023



Résumé de la thèse

La question de la réutilisation des données du secteur public, c'est-à-dire l'exploitation de ces données pour des finalités déterminées (commerciales, sociales, d'intérêt général, etc.), bénéficie d'une attention juridique croissante depuis 2003 afin de contribuer aux objectifs économiques et technologiques de l'Union européenne. Cette dynamique se matérialise par une multiplication des régimes de la réutilisation au sein d'un marché européen des données portant, plus largement, sur les données des secteurs public et privé. Cette étude analyse en conséquence l'évolution récente affectant les régimes européens de la réutilisation à travers trois problématiques.

La première interroge l'unité de ces régimes face à leurs caractéristiques dissemblables, qu'il s'agisse de leur objet (informations, documents, données), de leur finalité (économique ou démocratique) ou de leur instrument (directive ou règlement). Cette thèse met de cette façon en évidence que les régimes européens de la réutilisation partagent des qualifications, des logiques et des buts nous permettant d'affirmer leur cohérence et l'émergence d'un Droit européen de la réutilisation.

La deuxième examine l'influence du droit européen de la réutilisation sur la construction, en cours, du marché

européen des données. Ce travail permet de révéler que les régimes de la réutilisation portent, en eux, les germes de la définition des autres régimes du marché européen des données en délimitant, dans une large mesure, leurs articulations matérielles et organiques, de même que leurs principaux équilibres juridiques (protection des données à caractère personnel et des droits patrimoniaux, conditions et modalités de mise à disposition des données, etc.).

La troisième et dernière s'intéresse à la relation entre les données et l'intelligence artificielle en aboutissant à la contradiction suivante : si ces domaines ont techniquement vocation à être étroitement associés puisque l'exploitation des données est une condition du développement de l'intelligence artificielle, ils restent réglementés par des législations et des logiques distinctes.

Cette étude démontre ainsi que les règles sur les données peuvent s'avérer inadaptées à celles de l'intelligence artificielle (opposition entre une logique de protection et une logique d'exploitation des données, etc.), voire concurrentes (répartition des compétences pour la régulation des applications d'intelligence artificielle, etc.).

« Les stratégies contentieuses en matière civile et commerciale : étude à partir du règlement Bruxelle I bis »

Thèse de droit international privé, co-dirigée par **Cyril NOURRISSAT** et **Marie-Élodie ANCEL**

Soutenue le 25 septembre 2023

Résumé de la thèse

Si le terme de stratégie n'est que peu accolé au domaine juridique, les stratégies visant à utiliser le droit à son avantage ont toujours existé. Afin de mettre en lumière ce phénomène, ce travail de thèse s'est penché plus spécifiquement sur les stratégies qui s'initient autour d'un point d'ancrage qui est le procès : les stratégies contentieuses. Le postulat de départ était celui de l'importance primordiale de la connaissance des règles et du cadre pour naviguer efficacement vers une issue favorable. Les règles sont ici entendues dans un sens large qui comprend les règles juridiques des États membres et de l'Union, la jurisprudence de leurs cours de justice, mais aussi tout le contexte économique, politique, sociale et culturelle entourant les parties et leur litige.

La pratique contentieuse stratégique dans l'espace européen méritait alors de revenir en détails sur les différents acteurs intervenant au cours de la stratégie (parties, juges nationaux, juges européens) mais aussi sur l'histoire et l'évolution de l'Union européenne et de son droit. Cette recherche de connaissance des règles, nous a également amené à revenir sur le cadre conceptuel et les réalisations concrètes s'agissant de la compétence juridictionnelle dans l'Union européenne, pour mettre en lumière un système complexe gravitant autour du règlement Bruxelles 1bis et d'une Cour de justice de l'Union, actrice et promotrice de l'intégration européenne. Cependant, l'élaboration de stratégies ne s'arrête pas à la compréhension des règles, mais exige leur anticipation et leur adaptation à des réalités changeantes. Le choix du tribunal devient alors une manœuvre stratégique,

guidée à la fois par des critères objectifs et subjectifs. Examiner l'histoire européenne ainsi que le parcours des acteurs de la stratégie offre une opportunité pour saisir leurs modes de fonctionnement et pour anticiper leurs actions dans le contexte d'une Europe multiculturelle, constituée d'États membres souverains.

Il s'agira de prédire les évolutions juridiques, les revirements jurisprudentiels, les positionnements favorables, ou encore les actions qui sont de nature à rencontrer les objectifs économiques ou politiques de l'Union, tout en gardant en tête que les juges peuvent toujours être à l'origine de biais dans le processus de jugement. Il s'agira également de connaître l'histoire de l'adversaire afin d'estimer ses forces et ses faiblesses pour ajuster la stratégie en conséquence. Il n'existe pas de voie unique dans la réussite d'une stratégie contentieuse : le succès d'une stratégie est largement tributaire de la perception qu'en a le justiciable, de ses objectifs et attentes. Le choix de la juridiction peut alors se faire en fonction des garanties procédurales offertes, de la prévisibilité de la décision, ou encore de l'application de règles spécifiques attachées au for. La stratégie contentieuse peut aussi consister à se détacher de ce schéma pour rechercher une résolution alternative par des modes amiables ou l'arbitrage. Alors que l'approche stratégique peut être tentée de s'affranchir des contraintes éthiques ou morales par l'utilisation de manœuvres dévoyant l'objectif des textes, il est essentiel de rappeler que la possibilité d'une stratégie à la fois profitable et vertueuse existe. A défaut, les juges nationaux et européens joueront leur rôle en tant que garde-fous de l'intégrité du système.

AGENDA 2023

4 octobre

LA NUIT DU DROIT

avec la participation de [Cyril NOURISSAT](#) (CREDIP) et [Pierre-François LAVAL](#) (CDI)

[Programme](#)

12 octobre

Colloque « Vide et droit public », organisé par l'ADPL

Sous la direction de [Florian BERGER](#), [Melis DEMIR](#) et [Hugo PETER](#)

[Programme](#)

20 octobre

Colloque « The report of the Group of Twelve : a franco-german reflection on the future of the EU institutions »

Organisé en partenariat avec le CEE, sous la direction scientifique de [Gaëlle MARTI](#)

[Programme](#)

9 novembre

Conférence « Y a-t-il un pacte fédératif européen ? », [Olivier Beaud](#)

avec pour modérateurs [Gaëlle MARTI](#) et [David MONGOIN](#)

14 novembre

Conférence « La cohérence et l'exhaustivité en droit international privé », [Gustavo Ferraz de Campos Monaco](#)

Sous la direction scientifique de [Ludovic PAILLER](#)

16 novembre

Colloque « La codification du droit international privé français à l'heure européenne : analyse de droit comparé »

Sous la direction scientifique de [Ludovic PAILLER](#)

[Programme](#)

17 novembre

Colloque « La citoyenneté européenne au prisme des valeurs de l'Union »

Sous la direction scientifique de [Gaëlle MARTI](#)

24 novembre

Séminaire privé du Bourgeon, « L'uniformité du droit international privé de l'UE à l'épreuve de sa recontextualisation »

Sous la direction scientifique de [Jeremy HEYMANN](#)

4 décembre

Les Rendez-vous européens du Droit international privé comparé

Sous la direction scientifique de [Jeremy HEYMANN](#)

6 décembre

Demi-journée d'étude, « Les différentes facettes de la justice climatique »

Sous la direction scientifique de [Bernadette LE BAUT-FERRARESE](#) et [Marianne MOLINER-DUBOST](#)

[Programme](#)

1^{er} février 2024

Colloque, « Règlement pratique des successions franco-maghrébines : aspects civils et fiscaux »

Co-organisé par la chambre interdépartementale des notaires de la Cour d'appel de Lyon et l'ACENODE

25-27 mars 2024

Semaine de l'Europe

Sous la direction scientifique de [Gaëlle MARTI](#) et [Loïc ROBERT](#)

26 mars 2024

Concours de la Charte sociale européenne

Co-organisé par la Faculté de droit/EDIEC et le RACSE

NOUS SUIVRE SUR LE WEB

SITES

EDIEC, [Équipe de droit international, européen et comparé](#)

CDI, [Centre de droit international](#) :

[Le Journal du CDI](#)

[Le Podcast du droit international](#) + [Twitter](#) + [LinkedIn](#) + [YouTube](#)

CEE, [Centre d'études européennes](#)

CREDIP, [Centre de recherche sur le droit international privé](#)

IDCEL, [Institut de droit comparé Édouard Lambert](#)

RÉSEAUX SOCIAUX

[Facebook](#) + [LinkedIn](#) + [Twitter](#)

VIDÉOS

[Youtube](#) + [WebTV Lyon 3](#)

BLOGS

L'Europe vue de l'amphi par [Blanche Sousi](#) : [Web](#) + [LinkedIn](#) + [Twitter](#)

Banque-Notes par [Blanche Sousi](#) : [Web](#) + [LinkedIn](#) + [Twitter](#)

[Le Blog de Panayotis Soldatos](#)

[Le Blog de Marie-Laure Basilien-Gainche](#)

EN SAVOIR PLUS SUR NOS ACTIVITÉS

PUBLICATIONS

Collection numérique « [Les Cahiers de l'EDIEC](#) »

Collection numérique « [Les Mémoires de l'EDIEC](#) »

Les [publications](#) de nos enseignants-chercheurs et doctorants

Notre activité en archive ouverte sur [HAL](#)

RAPPORTS ANNUELS

Consulter nos [rapports annuels d'activité](#), édités depuis 2011.

Dernière parution : [Rapport d'activité 2022](#), décembre 2022, 99 p.

ÉVALUATIONS

Lire les évaluations quinquennales de notre équipe par des autorités administratives indépendantes nationales :

- [Évaluation par le Hcéres \(2020\)](#)
- [Évaluation par le Hcéres \(2015\)](#)
- [Évaluation par l'AERES \(2010\)](#)

Directeur de publication : **Cyril Nourissat**, Professeur, Directeur de l'EDIEC

Responsable d'édition et responsable de la rédaction : **Lise Barat-Stranieri**, Administratrice de l'EDIEC

Conceptrice et créatrice : **Véronique Gervasoni**, Administratrice de l'EDIEC (2011-2022)

Assistant à l'édition : **Yassine Chattout**, Gestionnaire administratif et assistant à la valorisation de la recherche de l'EDIEC

Bulletin trimestriel (4 numéros/an : mars, juin, septembre et décembre)

Bulletin gratuit, en open access : [CC-BY-NC-ND](#)

Disponible sur : <http://ediec.univ-lyon3.fr/publications/le-bulletin-de-lediec>

Langue de publication : français

Équipe de droit international, européen et comparé (EDIEC – EA 4185)

Adresse postale : Université Jean-Moulin Lyon 3 – Faculté de droit – EDIEC

1C avenue des Frères Lumière CS 78242 | 69372 Lyon Cedex 08

Courriel : ediec@univ-lyon3.fr | Téléphone : 04 78 78 72 51

Mise en ligne : 1er octobre 2023 – IX^e année – 35^e numéro – ISSN : 2778-2425